
Extension des réfectoires scolaires primaires surveillés

1. Préambule

Depuis plus de trente ans, avec la construction du collège Baudelaire, un réfectoire scolaire secondaire accueille les élèves de l'établissement secondaire de Soinville en dehors des périodes scolaires, soit le matin, pendant les pauses, au dîner et après l'école.

Si l'offre existe donc depuis longtemps pour les élèves du secondaire, ce n'est pas le cas pour les élèves plus petits du niveau primaire.

Fort de ce constat et au vu de la demande de parents, la Municipalité décidait en 2007 la mise en place de réfectoires scolaires primaires surveillés dans différents quartiers de Soinville permettant ainsi d'accueillir pendant la période du dîner les élèves du primaire.

Depuis lors, on constate chaque année dans ces réfectoires un taux constant d'occupation tendant vers 100%. De plus, certaines années, des demandes ont dû être mises en liste d'attente, ces structures ne permettant plus d'accueillir tous les enfants faute de place.

Dès lors, le but du présent rapport est d'informer la Municipalité sur les extensions de ces réfectoires, la création de places supplémentaires sur ces sites ainsi que l'impact financier de cette opération sur l'année budgétaire 2013 de 16 900 \$ pour l'achat de matériel et de mobilier, et de 46 500 \$ pour le personnel auxiliaire supplémentaire nécessaire.

2. Situation

Il est utile de rappeler l'existence de trois réfectoires scolaires primaires surveillés dans les collèges Édouard Montpetit, des Alpes et Maisonneuve dont les capacités sont respectivement de 60, 35 et 12 places.

Extension des réfectoires scolaires primaires surveillés

1. Préambule

1.1. Le réfectoire de Baudelaire, précurseur

Depuis la construction du collège Baudelaire, voici plus de 30 ans, un **réfectoire** scolaire secondaire **accueille les élèves** de l'établissement secondaire de Soinville **en dehors des périodes scolaires** :

- le matin, pendant les pauses,
- au dîner,
- après l'école.

1.2. Une offre augmentée, mais encore insuffisante

L'offre **manque** cependant pour les élèves du niveau **primaire**.

Au vu de ce constat et de la demande de parents, la Municipalité a décidé en 2007 de mettre en place des réfectoires scolaires primaires surveillés, dans différents quartiers de Soinville. Ceux-ci permettent ainsi d'**accueillir les élèves du primaire** pour le dîner.

Depuis, on constate chaque année dans ces réfectoires un **taux constant d'occupation** tendant vers **100 %**. De plus, certaines années, des demandes ont dû être mises **en liste d'attente**, faute de place.

1.3. Objet du rapport : les projets 2013

Dès lors, le but de ce rapport est d'**informer la Municipalité** sur :

- les extensions de ces réfectoires,
- la création de places supplémentaires sur ces sites,
- l'impact financier de cette opération sur l'année budgétaire 2013 :
 - de 16 900 \$ pour l'achat de matériel et mobilier,
 - de 46 500 \$ pour le personnel auxiliaire supplémentaire nécessaire.

2. Situation à ce jour

Trois réfectoires scolaires primaires surveillés existent actuellement :

Collèges	Capacité
Édouard Montpetit	60 places
Alpes	35 places
Maisonneuve	12 places